



Qui pourra expliquer l'étrange comportement du père Jean-Dominique ?



Tout le monde se souvient de cette expression affectée de l'abbé Pfluger lors de sa fameuse récollection donnée à Flavigny en janvier 2014 : « *notre cher Père Jean-Dominique.* »

Cette expression louangeuse est surprenante...

Certes, le P. Jean-Dominique a bénéficié pendant quinze ans d'un '*indult d'exclaustration*' de Mgr de Galarreta et de Mgr Fellay après avoir quitté son couvent à sa demande en 1998. Certes avant son départ, le père Jean-Dominique correspondait avec Mgr Fellay en lui envoyant des « *documents et renseignements à l'insu de son supérieur* ».

Mais en juin 2012, il fut personne *non grata* aux ordinations à Ecône. Il fut alors signifié à la supérieure de Saint-pré, à Brignoles, où résidait le père, qu'il lui était interdit de se rendre aux ordinations. La Maison générale lui reprochait d'avoir parlé et écrit contre l'accord pratique sans accord doctrinal.

En effet, en **2012**, le site antimodernisme.info publia deux articles du père Jean-Dominique : « *Tu ne mentiras pas* » et « *l'herméneutique de la continuité* » qui condamnaient, sans le nommer, la politique et la théologie de Mgr Fellay. En homme habile, le père Jean-Dominique n'a jamais agit en première ligne. Il s'arrangea pour que ses textes anonymes qui se diffusaient de boîte mail en boîte mail soient mis par d'autres que lui sur internet.

Fin août **2013**, aux journées chouannes, le père Jean-Dominique approuva l'abbé Rioult lui disant que Mgr Fellay nuisait à la Fraternité, et ajouta : « *ça c'est sûr, Mgr Fellay nuit au bien commun de la Tradition.* »



Puis en **2014**, eut lieu la fondation de Steffeshausen en Belgique. Dans le B.O. de la FSSPX de mai 2014, Mgr Fellay déclarait que les dominicains de Steffeshausen « *pour toutes activités sur la France ont besoin de l'accord, de la permission du Supérieur de District. Il y a une exception : l'intervention de ces dominicains dans les sociétés religieuses. Dans ces cas-là, la permission est à demander à Mgr de Galarreta. [...] On en est au tout début. On verra comment les choses vont se développer. Le grand principe, c'est qu'ils veulent être soumis à l'autorité épiscopale.* »

Cette même année, à une religieuse dominicaine qui lui reprochait d'avoir « *retourner sa veste* » et de « *faire le jeu de Mgr Fellay* », le père Jean-Dominique la rassura en lui disant que c'était lui qui se servait de Mgr Fellay, et non l'inverse.

Mais en juillet 2013, par ses visites ou ses appels téléphoniques, il a inquiété les consciences de certaines familles de Brignoles en leur disant de manière insistante que ce serait un péché que d'organiser ou de venir écouter une conférence de l'abbé Rioult : « *vous aurez à en rendre compte à Dieu (sic !)* ». À Bordeaux, en juin 2014, même comportement alors qu'il résidait à Saint-Macaire, pour empêcher les familles d'assister à une messe célébrée et prêchée par le père Bruno.

Le père Jean-Dominique met ainsi les fidèles dans une situation de schizophrénie. Car d'un côté son discours est : « *les choses ne vont pas bien du tout* », « *Mgr Fellay a perdu le sens et est entouré de deux ralliés.* » Mais d'un autre côté, quand on lui demande que faire, il donne à ses dirigés quatre 'arguments' pour ne rien faire :

1) « Le livre de l'abbé Pivert ne vaut rien au niveau juridique »

Il y a un peu de superbe dans cette affirmation gratuite. Les magistrats et les hommes du métier qui ont lu le livre sur les procès ont loué le travail de l'abbé Pivert. Enfin, tout homme honnête voit clairement que les procès de Menzingen n'ont été qu'une vengeance politique, une scandaleuse imposture et une iniquité juridique.

2) « On ne critique pas les parents devant les enfants »

Ce principe est faux et condamne toute la résistance catholique face à la subversion libérale et moderniste dans l'Eglise. Mgr Lefebvre face à la trahison d'un père demandait une réaction énergique de la part des enfants : « *Ils restent. Ils ne prennent pas le parti de s'en aller ou de fonder un autre monastère, ou de demander à Dom Gérard de donner sa démission et d'être remplacé... Non, rien... On obéit. [...] c'est lamentable de voir avec quelle facilité un monastère qui est dans la Tradition passe sous l'autorité conciliaire et moderniste. Et tout le monde reste.* » (Écône, 8 oct. 88)

De plus, dans un autre domaine, il n'hésite pas à critiquer les parents de certains adolescents quand il veut avoir un ascendant sur eux et que les parents vigilants l'en empêchent. Les méthodes employées par le père Jean-Dominique sont psychologiquement étonnantes et laissent l'impression malsaine d'une volonté non d'aider les âmes mais de les posséder. Plusieurs pères de familles ont eu à se plaindre soit d'intrusion dans leur vie familiale par la



femme ou par les enfants, usant et abusant parfois du téléphone... soit d'avoir eu, dans certaines familles, une influence hors de propos sur des sujets temporels (déménagement..., achats...), soit de prétendre à être le seul intermédiaire pour décider d'une vocation..., etc.

3) « L'abbé Rioult est un anarchiste catholique »

L'affirmation est farfelue, car l'abbé Rioult professe que toute autorité vient de Dieu. L'abbé Rioult constate simplement qu'aujourd'hui on doit s'opposer de plus en plus à des autorités déviantes et contre-nature, et ce dans tous les domaines (politique, religion, économie, profession, médecine, éducation nationale, agriculture, alimentation...). On reproche surtout à l'abbé Rioult d'avoir agi efficacement face à la subversion de la Maison Générale. De plus, cet abbé n'est qu'un des 50 signataires de l'adresse aux fidèles. Pourquoi dans ce cas dénigrer les autres signataires ? Il est enfin surprenant de constater que les prêtres qui reprochent à l'abbé Rioult d'avoir déclaré publiquement qu'il n'était pas en communion avec François, sont des prêtres qui tous refusent la communion liturgique avec les évêques du monde entier dans le novus ordo, le droit législatif du code de 1983, le magistère ordinaire de l'épiscopat en union avec François (liberté religieuse...) et le culte de certains personnages inscrits par François « *dans le catalogue des saints* »...

4) « Rester dans la Fsspx mais faire mieux qu'elle. »

C'est rendre vaine la mise en garde de Mgr Lefebvre : « *Ce ne sont pas les inférieurs qui changent les supérieurs, mais les supérieurs qui changent les inférieurs.* » En deux ans, Mgr Fellay a été capable de dire tout et son contraire... L'abbé Pfluger, qui travaille ardemment au ralliement, est le responsable des nominations. Le libéralisme des uns et la servilité des autres vont inévitablement et insensiblement changer la Fraternité... Les supérieurs de la Société sont d'ailleurs déjà des chiens muets. Pas un mot officiel condamnant les fauteurs d'erreurs et l'imposture des canonisations ! À ce jour, Mgr Fellay n'a su protester que par ces paroles dramatiquement faibles et ambiguës : « *Nous vous invitons, chers amis et bienfaiteurs, à demeurer fermes dans la foi, et à ne pas vous laisser troubler par ces nouveautés de l'une des plus formidables crises que doit traverser la sainte Eglise.* » (Lettre aux Amis et Bienfaiteurs n°82 - DIC1 - 13 avril 2014)

C'est avec de tels arguments que le père Jean-Dominique rassure et dirige des religieuses, des jeunes du *MJCF* et son réseau de fidèles et qu'ainsi il les détourne de la 'résistance' ouverte à la trahison en cours. Cela est étrange car le père Jean-Dominique est lui-même fermement opposé à un accord avec les modernistes romains et sans illusion sur « *la bêtise* » de Mgr Fellay et de son équipe.

Que cherche alors le père Jean-Dominique ? Comment expliquer son comportement ? Pourquoi certains de ses actes contredisent-ils certains de ses discours ? Qui pourra l'expliquer ?